

### **Notice biographique / Notiță biografică**

Maître-assistante de français. DEA de linguistique française. Recherches doctorales sur le vocabulaire des voies terrestres de communication dans les langues romanes. Stages de spécialisation de didactique universitaire (en Roumanie, en France, en Italie).

Activités principales : enseignement du français langue étrangère à des étudiants des spécialisations techniques (langue générale, langue technique; grammaire, vocabulaire, culture et civilisation; communication écrite, orale et visuelle).

### **Résumé / Rezumat**

Nous proposons l'exploitation comparative de plusieurs documents écrits de niveau C pour des étudiants de groupes de FLE et qui développent tous un thème commun. Ces documents ont été publiés dans des magazines d'information générale (documents écrits en français général mais qui introduisent aussi des termes du lexique spécialisé), dans des revues spécialisées (documents écrits en français général et spécialisé / en français spécialisé), dans des dictionnaires encyclopédiques (documents écrits en français spécialisé).

Pour préparer la traduction il faut d'abord comprendre le document. On lit le document. On isole les mots clés (mots pleins) (ce dont on parle: le thème) et toutes les informations qui s'organisent autour des mots clés (le rhème). On travaille les structures linguistiques et le vocabulaire. On effectue des activités d'expression écrite.

Dans le document écrit on isole des unités linguistiques de différents types (mots, unités syntagmatiques libres, collocations, locutions, phrases simples vs complexes libres ou figées).

On introduit les unités lexicales nouvelles / les termes nouveaux et les structures linguistiques nouvelles dans des phrases simples assertives canoniques:

N1 (sujet) + VB

N1 (sujet) + VB + N2 (complément d'objet direct / complément d'objet indirect)

N1 (sujet) + Vb + N3 (complément circonstanciel)

N1 (sujet) + VB + N2 (complément d'objet direct / complément d'objet indirect)

+ N3 (complément circonstanciel).

On isole les mots dérivés ou composés sur une base lexicale identique.

Les unités lexicales fonctionnent dans le lexique général, les termes fonctionnent dans le lexique spécialisé (les terminologies). Les documents écrits en français spécialisé introduisent surtout une terminologie de nature nominale.

On rédige des phrases, des résumés, des exposés.

Après avoir effectué ce travail, on traduit, progressivement, les unités lexicales nouvelles, les termes nouveaux, les structures linguistiques nouvelles, des phrases simples vs complexes, quelques lignes (de cinq à vingt lignes) un paragraphe, tout le texte.

On utilise des dictionnaires explicatifs unilingues et des dictionnaires bilingues.

Ce modèle de travail réunit des activités spécifiques à l'exploitation grammaticale et lexicale, à la compréhension écrite, à l'expression écrite. Ces activités constituent aussi des tests (de 5 points / 10 points / 20 points, etc.) pour une évaluation par objectifs spécifiques (grammaire (morphologie / syntaxe), vocabulaire, compréhension écrite, expression écrite, traduction).

